

Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion par mail du 2 Mai 2019

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Ont participé : Mme Karine LASALLE - Mrs. Claude AGNES - Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL - Nicolas BUTEL – Valentin CARDON - Thomas CAROUGE - Marc COELEMBIER – Alexandre COUCHEY - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES - Xavier DEWAELE - Dominique HARY – Francis FRAMMERY – Bernard LAMPS – Cédric LOZINGOT - Philippe MORIN DE LA MARE – Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE

La commission félicite Mademoiselle Laure ANQUEZ et son compagnon pour la naissance de leur fille.

La commission félicite Monsieur Julien PRUVOST – BLANGY SUR TERNOISE pour la réussite aux examens pratique au titre d'Assistant Ligue 2.

SECRETARIAT GENERAL

La commission prend note de la demande de saison sabbatique 2019/2020 émanant de Monsieur Emmanuel SPECQ 1986837651 - 541723 HERBELLES PIHEM INGHEM E.S.
Le club est prié d'en prendre note.

La commission prend note des demandes de changements de filières concernant
OGEZ Nicolas 2543354715 - 527018 BOURTHES U.S.
FAVIER Gérald 1931022645 - 521809 BLENDÉCQUES LA PATRIOTE
HANQUEZ Adrien 2545981590 - 582194 CONTEVILLE WIERRE EFFROY U.S.
FACON Renaud 1920701427 - 527321 HELFAUT E.S.
DUBURE Denis 1956816153 - 501037 ARQUES E.S.
BAILLET Jérémy 1996836866 - 541581 VERTON F.C.
La décision définitive sera donnée lors de l'assemblée générale.

La commission prend note de la demande de déclassement de Monsieur LLABRES Pascal 1920201102 - 519692 COQUELLES S.C.

CLASSEMENTS

La commission valide le tableau des montées et descente en fin de saison.

Le dernier des catégories D1, D2, D3, D4 et AD1 est rétrogradé d'un niveau.

D2 : Les 6 premiers du classement seront classés D1 au 01/07/2019.

D3 : Les 13 promotions en D2 au 01/07/2019.

D4 : Les 10 promotions en D3 au 01/07/2019.

Ce tableau sera adapté en fonction des éventuels refus de montées, des démissions, années sabbatiques,

Saison 2019/2020

Seront classés D4, les arbitres non classés (D1 à D3 – AD1 – AD2) et pouvant officier au centre le dimanche AM

Seront classés D5, les arbitres non classés (D1 à D4 – AD1 – AD2) et ne pouvant pas officier au centre le dimanche AM

Lors des séminaires de rentrée, les 15 premiers D4, ayant obtenu la note minimale indiquée dans la circulaire de rentrée, seront classés D3.

AGENDA

05/05/2019	MARQUISE	CAP Ligue séance 7	Début 08h15
12/05/2019	BLARINGHEM	Formation BEACH SOCCER	
13/05/2019	BLARINGHEM	Examen et séminaire de rentrée BEACH	
19/05/2019	MARQUISE	CAP Ligue séance 8	Début 08h15
25/05/2019		Examen de Ligue	
08/06/2019	CALAIS	Réunion Générale des Arbitres	
07/09/2019	OUTREAU	Séminaire de rentrée SENIOR	Début 08h45
08/09/2019	MARQUISE	Séminaire de rentrée JEUNES	Début 08h15
21/09/2019		Stage D1 D2 AD1 AD2	
xx/xx/2019	OUTREAU	Rattrapage Séminaire de rentrée	

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL
Président CDA